



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1. PREAMBULE : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par l'association La Nuit De l'Erdre. Le Festivalier déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande, étant précisé que le paiement emporte leur acceptation. En effectuant leur commande, les Festivaliers déclarent avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente.

2. POINTS DE VENTE OFFICIELS : Les seuls points de ventes officiels du festival La Nuit De l'Erdre sont la Maison Presse-Papier de Nort-sur-Erdre, l'Office de Tourisme de Nort-sur-Erdre, le Bar Tabac Le Calypso de Nort-sur-Erdre, le Super U de Nort-sur-Erdre, le site web du festival <https://www.lanuitdelerdre.fr>, les réseaux de distribution Ticketmaster et Francebillet. L'association La Nuit De l'Erdre décline toute responsabilité en cas d'achat de billet dans tout autre point de vente non-officiel.

Les prix des billets sont indiqués en euro Toutes Taxes Comprises incluant les frais de location. Les tarifs en vigueur dans les points de ventes locaux basés à Nort-sur-Erdre sont exemptés des frais de location. Les prix indiqués sont définitifs et ne sont pas négociables.

Plusieurs tarifs sont disponibles à la vente : billet 1 jour, pass 2 jours, pass 3 jours, pass 4 jours et billet camping.

Les prix des billets varient en fonction des différentes offres proposées par l'organisation : Tarif grand public, Tarif réduits (pour les personnes âgées entre 11 ans et 15 ans, 19 ans et 25 ans, sur présentation d'un justificatif), Tarif enfant (gratuit pour les moins de 11 ans, nés après le premier jour du festival), Tarif e-pass jeunes (gratuit pour les étudiants détenteurs du e-pas jeunes proposé par la Région des Pays de la Loire).

Le festival La Nuit De l'Erdre se déroule en plein air. Il n'y a pas de places numérotées sur les billets, le placement est libre. Sauf mention contraire, les places sont debout.

3. REVENTE DE BILLET : La revente de billet à un prix supérieur à sa valeur faciale est formellement interdite, sous peine de sanctions pénales (loi du 27 juin 1919).

Pour contrer le marché noir, le festival La Nuit De l'Erdre propose la solution d'une bourse aux billets officielle pour permettre aux Festivaliers de revendre leurs billets. Seule la plateforme Reelax Ticket est autorisée à revendre les places au nom du festival La Nuit De l'Erdre. Méfiez-vous des contrefaçons, n'achetez pas des billets sur d'autres sites comme Le Bon Coin, Market place, Viagogo, ou les réseaux sociaux.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'invalidité des billets ayant été achetés sur des plateformes autres que les points de vente officiels (2) et la bourse aux billets Reelax Ticket.

4. CONTRÔLE : L'accès au festival est soumis au contrôle de validité de votre billet. Les billets sont uniquement valables pour le lieu, la date et l'heure précis de l'événement. Pour le cas d'un e-billet, pour être valable, il doit être lisible sur un écran lumineux en parfait état de marche ou imprimé sur du papier A4 blanc vierge recto et verso, sans modification du format d'impression et en bonne qualité. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles seront considérés comme non valables et pourront être refusés par le personnel présent sur place. Les billets à souche doivent être présentés en entier lors des contrôles et détachés par le personnel accrédité. Veuillez-vous soumettre obligatoirement aux différents contrôles qui sont effectués pour votre sécurité. Lors des contrôles, vous devez



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité. Suite au contrôle, ce billet doit être conservé jusqu'à la fin du festival. Pour la sécurité de tous, les spectateurs seront fouillés à l'entrée du festival. L'accès au site pourra être refusé à toute personne n'acceptant pas ce contrôle et ne possédant pas les pièces demandées.

5. **OBJETS INTERDITS** : Les objets suivants sont interdits dans l'enceinte du festival : appareils enregistreurs, appareils photos professionnels, caméras, verre, canettes, alcool, substances illicites, animaux, aérosols, objets tranchants, casques, parasols, perches à selfie, sièges pliants, pointeurs laser, grands sacs, moyens de locomotion et tout objet pouvant se révéler dangereux.

L'entrée sera refusée à toute personne ne respectant pas ces dispositions.

6. **COMPORTEMENTS INTERDITS** : Tout acte inapproprié envers autrui, de quelque forme qu'il soit (injure, outrage, harcèlement, agression, viol, ...) est strictement prohibé. Toute personne violant cette interdiction s'expose non seulement à une expulsion sans délai de l'événement, mais aussi aux sanctions prévues par le code pénal aux articles 222-22, 222-23, 222-33, 621-1 et par l'article 33 de loi de presse de 1881.

7. **IMAGE** : En achetant un billet pour La Nuit De l'Erdre, vous acceptez que votre image ou votre voix soit utilisée si un film est tourné pendant le festival, ou si des photos sont prises par les photographes accrédités par l'association organisatrice.

8. **DONNÉES** : Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse Association La Nuit De l'Erdre, 1 rue de Rochefleur, 44390 Nort-sur-Erdre, en indiquant vos nom, prénom et adresse. Conformément à la réglementation en vigueur, votre courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse.

9. **ANNULATION ET MODIFICATION** : Billet ni repris, ni échangé, sauf sous conditions en cas de report ou d'annulation du festival. L'organisation peut être amenée à modifier les programmes, la distribution, les horaires et le lieu. Ces modifications n'entraînent aucun échange ni remboursement.

10. **RESPONSABILITÉ** : L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du festival.

L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des billets. Ainsi, en cas de perte, de vol ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détentrice du billet pourra accéder au festival autrement appelé l'unicité d'un billet.

11. **SORTIE** : Toute sortie est définitive pour les personnes détentrices de billets journaliers.

Merci de votre compréhension et BON FESTIVAL !